

C A N A D A

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

No : 500-06-001094-206

COUR SUPÉRIEURE
(ACTION COLLECTIVE)

GEORGE MICHAEL DIGGS

Demandeur

c.

PROCUREUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC

Défendeur

RAPPORT DE DISSÉMINATION DES AVIS AUX MEMBRES

1. Le 21 septembre 2021, l'avis aux membres a été publié sur le Registre des actions collectives.
2. Le 22 septembre 2021, l'avis aux membres a été publié sur le site Internet du cabinet Trudel Johnston & Lespérance (« TJL »), à la page consacrée à cette action collective en français et en anglais.
3. Une première publication Facebook contenant un lien vers la nouvelle du site TJL, en français et en anglais, a été faite le 22 septembre 2021.
4. TJL a fait la demande pour le début des campagnes publicitaires en français et en anglais sur Facebook le 24 septembre 2021. Ces campagnes ont été refusées pour « Publicités portant sur des enjeux sociaux, des élections ou la politique. »
5. Le jour même, une demande de révision a été faite. Cette demande de révision a été rejeté le 25 septembre 2021.
6. Le 27 septembre 2021, les publications ont été changées pour retirer du texte et ajouter une image de l'avis aux membres.
7. Les campagnes publicitaires en français et en anglais ont été approuvées en après-midi le 27 septembre.
8. Les campagnes publicitaires ont été diffusées sur Facebook du 27 septembre au 27 octobre 2021. Sa version française a été vue par 164 131 personnes différentes et sa version anglaise, par 41 936 personnes différentes. Elle a été

vue au total 500 554 fois. Un total de 68 594 personnes ont cliqué sur les publicités diffusées sur Facebook menant à l'avis aux membres.

9. Le budget pour la campagne publicitaire sur Facebook était de 3 000 \$, dont 600 \$ pour la campagne en anglais et 2 400 \$ pour la campagne en français. Le coût réel de la campagne a été de 3 000 \$.

10. Le cabinet Trudel Johnston & Lespérance a enregistré 56 nouvelles inscriptions à sa liste d'envoi pendant la période de diffusion des publicités sur Facebook.

Montréal, le 8 novembre 2021

Trudel Johnston & Lespérance

TRUDEL JOHNSTON & LESPÉRANCE
Avocats du demandeur

Me André Lespérance
Me Marianne Dagenais-Lespérance
Me Jessica Lelièvre
750 Côte de la Place d'Armes, bureau 90
Montréal, Québec, H2Y 2X8
Tél. : 514-871-8385
Télé. : 514-871-8800
andre@tjl.quebec
marianne@tjl.quebec
jessica@tjl.quebec

Notre dossier : 1341-3

No.: 500-06-001094-206

(Action collective)

COUR SUPÉRIEURE

DISTRICT DE MONTRÉAL

GEORGE MICHAEL DIGGS

Demandeur

c.

PROCUREUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC

Défendeur

Notre dossier: 1341-3

BT 1415

**RAPPORT DE DISSÉMINATION DES AVIS AUX
MEMBRES**

ORIGINAL

Avocats:

M^e André Lespérance

M^e Marianne Dagenais-Lespérance

M^e Jessica Lelièvre

TRUDEL JOHNSTON & LESPÉRANCE S.E.N.C.

750, Côte de la Place d'Armes, bureau 90

Montréal (Québec) H2Y 2X8

Tél : 514 871-8385 / Fax : 514 871-8800

andre@tjl.quebec

marianne@tjl.quebec

jessica@tjl.quebec